

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 39

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coussins et les broderies diverses mettaient leur note égayante. Citons aussi les beaux ouvrages en corne de M^{lle} M. Jaquemet, les délicieux « cloutés » de M^{lle} Mittendorf et les beaux dessins de concours, vignettes et ex-libris, de M^{lle} E. Billon.

Un enrichissement était apporté par l'envoi de Berne, sobre et puissant, riche en couleurs et plein de fermeté. Ces huiles, pâstels et gravures retenaient l'attention, l'art des batiks se trouvait admirablement représenté, et ainsi, une fois de plus, Berne répondit : « présent » à l'appel de Genève.

Pour terminer, disons encore que la Société romande des Femmes peintres et sculpteurs fut fondée, à Lausanne, en 1902, à la suite du refus, réitéré pendant de longues années, de Messieurs les peintres et sculpteurs de recevoir des femmes dans leur Société.

Il y eut d'abord deux expositions, fort réussies, à Lausanne, aux printemps 1903 et 1906. En 1908, la Société romande des F. P. et Sc., se transforma et devint la « Société suisse » des F. P. et Sc., en s'augmentant des sections de Neuchâtel, de Berne et de Zurich. Une exposition générale eut lieu cette même année, au Bâtiment Electoral, à Genève, et une seconde au « Kunsthaus », à Zurich, en 1911, toutes deux avec achats pour les musées. En 1912, à l'Exposition nationale des Beaux-Arts, à Neuchâtel, la Société exposa comme groupe indépendant, et son meilleur succès fut, à Berne, en 1914, de voir une de ses sociétaires demandée à l'Exposition nationale comme membre du jury d'art décoratif. De temps à autre, la Société organise des expositions de sections, comme celle dont nous venons de parler, et qui a si bien réussi.

Ces démonstrations artistiques en temps de guerre étonnent peut-être, mais rappelons que dans la crise que nous traversons, les artistes sont parmi les plus éprouvés !

Au mois de mars 1916, la Société Suisse des Femmes peintres et sculpteurs ouvrira une exposition générale à Neuchâtel : souhaitons-lui bonne chance !

SYLVAINE.

De-ci, De-là...

Miss Sheepshanks, rédactrice de *Jus Suffragii*, nous prie d'informer nos lecteurs que l'expédition de tous les numéros de décembre et de quelques numéros de novembre de ce journal a été refusée par la poste anglaise. De là le grand retard dans la livraison, dont Miss Sheepshanks se fait excuser auprès de ses abonnés.

* * *

Dans notre dernier numéro, à propos du remplacement des hommes par les femmes dans plusieurs industries, nous estimions que ce cas ne s'était produit que rarement, en Suisse, au contraire de ce qui se passe dans les nations belligérantes. Voici pourtant que le *Métallurgiste* du 4 décembre nous apporte l'écho des préoccupations des maîtres ferblantiers, qui envisagent fort bien la possibilité de l'introduction de la main-d'œuvre féminine dans leur profession. En Allemagne, la question est sérieusement à l'étude, la forte majorité des ouvriers ferblantiers ayant quitté leur métier pour construire des automobiles, des dirigeables, des avions, ou pour fabriquer des munitions, travail pour lequel ils reçoivent un salaire beaucoup plus élevé que pour de pacifiques installations dans des bâtiments civils. Et les patrons ferblantiers suisses pensent avec raison que, s'il y a des femmes « ferblantières » en Allemagne, il ne se passera pas longtemps avant que l'on en voie aussi en Suisse, la demande de main-d'œuvre des nations belligérantes pour ce métier ayant sa répercussion chez nous.

Le *Métallurgiste* semble un peu effrayé par cette perspective. Non pas tant au point de vue de la concurrence féminine qu'à celui de la moralité des ateliers mixtes. Nous pourrions lui répondre

qu'il y a bien d'autres métiers où l'on voit depuis longtemps hommes et femmes travailler côte à côte, sans qu'il en soit résulté des catastrophes ! Quant aux capacités féminines dans ce métier, c'est une autre question. « Le travail sur les toits, dit-il, demande une mesure de présence d'esprit et d'adresse, à laquelle l'organisme féminin ne pourrait répondre que dans de rares cas. » Il y a cependant des femmes ascensionnistes qui s'accrochent à des pointes de rocher aussi bien que des hommes, sans avoir plus de vertige qu'eux. Puis, le travail de ferblanterie, et le *Métallurgiste* le reconnaît d'ailleurs, ne s'exécute pas uniquement sur les toits ; mais il y a, paraît-il, des difficultés d'ordre technique à une division du travail qui permettrait à la femme de travailler à l'atelier exclusivement, étant donnée l'organisation actuelle de ces entreprises.

Nous ne sommes naturellement pas assez compétente pour discuter sur ce point ; mais il nous a paru intéressant de noter qu'un journal professionnel était amené, par la force des choses, à envisager, lui aussi, un des problèmes féministes qui nous préoccupent.

* * *

Le suffrage féminin au Canada.

Un télégramme d'Edmonton (Canada) nous apprend que le gouvernement de la province d'Alberta adoptera à l'unanimité le suffrage égal entre les deux sexes dans la prochaine session législative. Cette déclaration est signée par le Hon. Arthur Sifton, premier ministre de la province, ainsi que par le leader de l'opposition. Alberta sera la première des neuf provinces qui adoptera cette mesure. On croit que Saskatchewan et Manitoba suivront bientôt son exemple.

A travers les Sociétés

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Point de conférences de propagande durant ce mois, les effets de la trêve des confiseurs se faisant sentir jusque chez les suffragistes ! Signalons, cependant, deux séances des exercices pratiques de discussion, consacrées l'une à l'*Hygiène du logement*, l'autre à la *Surveillance des enfants en dehors de l'école*. Le cours, interrompu pendant les fêtes, reprendra, le 11 janvier, avec une séance où sera présenté un règlement sur la *Protection des animaux*. — Le 10 janvier, aura lieu le thé suffragiste, où M^{lle} Lucy Dutoit, de Lausanne, a bien voulu accepter d'introduire le sujet, d'une actualité brûlante, du *Service civique pour les femmes*. Nul doute qu'il n'en résulte une discussion intéressante et animée. Le Comité projette pour le mois de janvier toute une série de conférences de propagande, pour l'organisation desquelles une Commission spéciale vient d'être nommée. — La Commission pour l'étude de la question de la nationalité de la femme mariée s'est réunie plusieurs fois en décembre ; celle de la paix pense commencer ses séances en janvier. — Enfin, le Comité vient de signer un contrat de trois ans pour la pose dans trois voitures de tramways d'une affiche peinte, de 1 m. 30 sur 30 cent., présentant, en lettres blanches sur fond orange, ce texte : « *Est-il juste que les femmes, qui travaillent, qui paient les impôts, qui sont soumises aux lois, n'aient pas le droit de vote ? Les femmes votent en Norvège, en Danemark, en Finlande, en Australie, et dans onze Etats de l'Amérique du Nord.* » Nous nous réjouissons par avance des remarques et des commentaires que provoquera cet affichage peu banal !

E. Gd.

Union des Femmes. — Très jolie soirée d'Escalade, le 9 décembre, grâce au concours de M^{me} Lily Pommier, de M^{lle} Cuendet, et surtout de M^{me} Emilie Gautier, qui avait composé pour la circonstance une spirituelle revue, interprétée avec brio par elle-même, M^{lles} Champury et Braillard, cette dernière représentant avec désinvolture le commissaire Poterat. — Le Comité a été très occupé par la dernière organisation du cours d'Education nationale, qui débutera le 13 janvier (voir aux annonces le programme du mois). Le Comité nouvellement formé des Eclaireuses (*girls scouts*) a aimablement promis son concours pour le service de la salle. — L'Ouvroir a reçu de notables encouragements financiers durant ce mois, soit 820 fr. pour le gala organisé par la Comédie, avec vente de cartonnages, 175 fr. du Syndicat des ouvrières de l'industrie du tabac, qui avait organisé en automne une soirée au bénéfice de nos ateliers de sans-travail, et 400 fr. spontanément offerts par le Conseil Administratif.